CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E65488** **VALABLE JUSQU'AU** **07/06/2027**

ÉDITÉ LE 21/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1986

Forme juridique : SARL

Capital : 19 057

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES
Siret : 334 455 557 00010
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 5024757
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 370730D1244000/001 520524/30

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 370730D1244000/001 520524/30
Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : ENTREPRISE BIDOIS

98 RUE ONFFROY DE LA ROSIERE
35550 SIXT-SUR-AFF

Téléphone : 02 99 70 03 02 **Fax :** 02 99 70 04 36
Portable : 06 78 86 01 15
Responsabilité légale :
BIDOIS LUDOVIC GÉRANT

Site Internet : http://www.sarlbidois.com
E-mail : contact@sarlbidois.com

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 345 253 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	16	15/03/2024
6262	Chapes fluides		17/05/2024
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	4	01/06/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/04/2026 08:20

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E65488** **VALABLE JUSQU'AU** **07/06/2027**

ÉDITÉ LE **21/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1986
Forme juridique : SARL

Capital : 19 057

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES

Siret : **334 455 557** **00010**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 5024757

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 370730D1244000/001 520524/30

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 370730D1244000/001 520524/30

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE BIDOIS**

98 RUE ONFFROY DE LA ROSIERE
35550 SIXT-SUR-AFF

Téléphone : 02 99 70 03 02 **Fax :** 02 99 70 04 36
Portable : 06 78 86 01 15

Site Internet : http://www.sarlbidois.com
E-mail : contact@sarlbidois.com

Responsabilité légale :
BIDOIS LUDOVIC GÉRANT

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	15/03/2024
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante) Mention RGE	01/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/12/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/04/2026 08:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.